

# BAREME D'HONORAIRES

## TRANSACTION

### → APPARTEMENTS ET MAISONS

- JUSQU'À 120 000 € - FORFAIT	8 000 € TTC MAXIMUM
- DE 120 001 € A 150 000 €	7 % TTC MAXIMUM
- DE 150 001 € A 300 000 €	6 % TTC MAXIMUM
- DE 300 001 € A 500 000 €	5,5 % TTC MAXIMUM
- DE 500 001 € A 1 000 000 €	5 % TTC MAXIMUM
- AU-DELA DE 1 000 001 €	4 % TTC MAXIMUM

**EXCEPTION DANS LES PROGRAMMES NEUFS ET LOTS ANNEXES HORS HABITATION.**

## LOCATION ANNUELLE

HONORAIRES PROPRIETAIRES	HONORAIRES LOCATAIRES
VISITE, CONSTITUTION DOSSIER, REDACTION DE BAIL :	VISITE, CONSTITUTION DOSSIER, REDACTION DE BAIL :
10 € TTC / M <sup>2</sup> DE SURFACE HABITABLE	10 € TTC / M <sup>2</sup> DE SURFACE HABITABLE
ETAT DES LIEUX : 3€ TTC / M <sup>2</sup> DE SURFACE HABITABLE	ETAT DES LIEUX : 3€ TTC / M <sup>2</sup> DE SURFACE HABITABLE

## GERANCE

→ LOCATIONS ANNUELLES : 7% HT SUR L'ENSEMBLE DES ENCAISSEMENTS  
(SOIT 8.4 % TTC) MAXIMUM

→ GARANTIE DES LOYERS IMPAYES GALIAN : 2.50 TTC SUR L'ENSEMBLE DES  
ENCAISSEMENTS

→ FORFAIT : GESTION + GLI : 10 % TTC